



MAITRISE UNIVERSITAIRE EN LOGOPEDIE (MUL) 1ERE ANNEE  
JOURNEES DE PRATIQUE LOGOPEDIQUE (JPL) EN MILIEU SPECIALISE  
SEMESTRE D'AUTOMNE

DOCUMENT D'INFORMATION A L'ATTENTION DES LOGOPEDISTES ET DES ETUDIANT-ES EN MUL1

Rappel sur la formation clinique dans le cadre de la Maîtrise en logopédie de l'Université de Genève :

|      |                                                                                                 |             |                                                                                              |
|------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|
| MUL1 | Journées de pratique logopédique en milieu spécialisé                                           | 8h          | Population adulte en institution :<br>troubles neurologiques, handicap, ORL...               |
|      |                                                                                                 | 8h          | Population enfant en institution<br>:<br>surdit , handicap, TSA, troubles d'apprentissage... |
|      | Les journ es de pratique logop diques en milieu sp cialis  font l'objet du descriptif ci-apr s. |             |                                                                                              |
|      | Journ es de pratique logop dique en pathologie courante                                         | 16h         | Population tout-venant,<br>en institution ou cabinet ind pendant                             |
| MUL2 | Stage 1                                                                                         | 400h<br>min | Les deux stages doivent  tre effectu s dans des contextes<br>professionnels diff rents       |
|      | Stage 2                                                                                         | 400h<br>min |                                                                                              |

**Modalit s des journ es de pratique logop dique en milieu sp cialis  :**

Ces deux journ es sont r alis es durant l'ann e de MUL1 et se d roulent au semestre d'automne (entre octobre et d cembre). Leur dur e est de 8h chacune.

Elles se d roulent dans des institutions romandes, exceptionnellement dans des cabinets ind pendants lorsque l'activit  clinique de la/du logop diste est majoritairement en lien avec les populations cibles.

Une des journ es est effectu e aupr s d'une population adulte. L'autre est r alis e aupr s d'une population d'enfants/adolescent-es en milieu sp cialis .

Les logop distes qui assurent l'encadrement des JPL doivent b n ficier d'une exp rience professionnelle clinique de **deux ans minimum**. Elles/ils re oivent   titre de d dommagement pour leur engagement un bon de formation nominatif, valable deux ans, pour une journ e de formation continue en logop die organis e par l'UNIGE, sauf convention particuli re.

**Objectifs :**

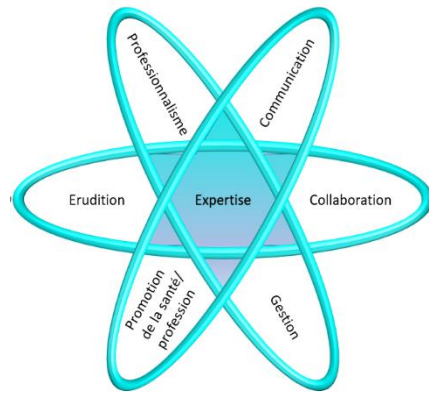
**Les journ es de pratique logop dique visent   familiariser les  tudiant-es avec diff rentes populations ainsi que diverses formes d'exercice de la profession.**

Ces JPL ont pour but de permettre aux  tudiant-es de se familiariser avec le travail des logop distes en lien avec des populations sp cifiques et de leur faire d couvrir des institutions romandes avec lesquelles elles/ils pourront  tre amen -es   collaborer dans leur pratique professionnelle future.

Ces journ es ayant lieu au d but de leur formation, les  tudiant-es conservent un statut d'observateur/d'observatrice. N anmoins, si le contexte s'y pr te, il est possible de leur demander d'intervenir bri vement aupr s des patient-es.

Les formateurs/formatrices ont pour mission de permettre aux  tudiant-es de les observer dans diff rents contextes d'intervention ( valuation, prise en charge, colloque...), de planifier un moment d' change sur les situations rencontr es et d' valuer les  tudiant-es sur diff rentes comp tences (voir le formulaire d' valuation formative qui accompagne ce document). A ce stade de la formation, il est attendu que les  tudiant-es puissent d'ores et d j  faire preuve d'un certain nombre de comp tences telles que d finies dans le r f rentiel de

compétences en logopédie de l'unige (<https://www.unige.ch/fapse/logopedie/mul/referentiel>), notamment en termes d'expertise, de collaboration, d'érudition, de professionnalisme et de communication.



***Il est important que les formateurs/formatrices soient attentifs/attentives au développement actuel de ces compétences et signalent les difficultés que pourraient rencontrer les étudiant-es dès ce stade de la formation afin qu'une aide spécifique puisse leur être proposée. Ils/Elles ne devront ainsi pas hésiter à indiquer qu'une compétence est à développer durant la maîtrise en logopédie.***

#### **Responsabilités des étudiant-es :**

- Faire valider, si besoin, les demandes de « rocares » de places de formation entre deux étudiant-es qui se seraient au préalable accordé-es sur cette démarche. Ces demandes doivent impérativement être adressées par écrit à la responsable académique des JPL au plus tard 3 jours après la distribution des listes.
- Prendre contact avec les logopédistes au plus tôt 4 jours après l'attribution des places de formation pratique mais au plus tard dans un délai de deux semaines.
- Se montrer flexible et disponible aux dates proposées par les logopédistes.
- Faire parvenir avant le début des journées de pratique logopédique aux logopédistes une liste des cours universitaires déjà suivis et ceux suivis actuellement.
- Demander au début de chaque journée si la prise de notes est possible et à quels moments.
- Prendre avec soi une copie du formulaire d'évaluation et le faire remplir.
- Être en possession d'une attestation d'assurance couvrant le risque professionnel et individuel d'accident.
- Ne pas faire de démarches personnelles auprès des praticien-nes pour obtenir une place de stage **extra-cursus**.

#### **Responsabilités des logopédistes assurant l'encadrement :**

- Prendre connaissance des cours suivis au préalable ou actuellement par les étudiant-es.
- Permettre aux étudiant-es d'observer plusieurs activités cliniques directes.
- Planifier un temps de discussion.
- Remplir le formulaire d'évaluation formative sur la base de leurs observations (au cours de la journée de pratique logopédique, mais aussi au cours des échanges qui ont précédés la JPL), le faire signer à l'étudiant-e et le renvoyer à l'adresse [pratiqueologo-M1@unige.ch](mailto:pratiqueologo-M1@unige.ch). La signature de l'étudiant-e atteste qu'il/elle a pris connaissance de cette évaluation, mais n'implique pas forcément son accord.

#### **Validation :**

Ces journées de formation pratique en milieu spécialisé sont validées :

- si les étudiant-es se sont rendu-es sur les deux lieux de stage,
- si les formulaires d'évaluation ont été remplis et renvoyés à l'adresse [pratiqueologo-M1@unige.ch](mailto:pratiqueologo-M1@unige.ch) au plus tard une semaine après la fin des cours du semestre d'automne.